

Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes

Conseil d'administration

Séance du mardi 1^{er} octobre 2013

Délibération n° CA-2013-24

Participation au futur GIP du Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes en tant que partenaire associé

Le conseil d'administration de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes,

Vu le décret n°2008-645 du 30 juin 2008 portant création de l'établissement public foncier de Poitou-Charentes, notamment son article 10-6°,

Sur proposition du directeur général,

- APPROUVE la demande du Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes permettant à l'EPF de Poitou-Charentes de devenir partenaire associé ;
- AUTORISE le directeur général à signer tout document.

Le Président du conseil d'administration

Signé

Jean-François MACAIRE

Transmis pour approbation

à Madame la Préfète de Région

Poitiers, le 08 octobre 2013

La Préfète,

Signé

Elisabeth BORNE